

BKW SA, Assemblée générale 2019

Allocution d'Urs Gasche, président du CA

Berne, le 24 mai 2019

En tant que président du Conseil d'administration, ma mission consiste à définir avec lui, dans l'intérêt des actionnaires, les grandes orientations afin que BKW puisse connaître une réussite pérenne sur le marché. C'est pourquoi je commence aujourd'hui par les grands thèmes de politique énergétique qui nous préoccupent en ce moment.

Parmi ces grands thèmes figure l'accord-cadre prévu avec l'UE, que le Conseil fédéral a mis en consultation à la fin de l'année dernière. Depuis lors, il fait l'objet d'âpres débats et il est passé au peigne fin. Les uns y voient la fin des mesures d'accompagnement, d'autres la fin de l'indépendance et d'autres encore parlent même de fin de la démocratie directe.

Ce faisant, le véritable objectif de l'accord – à savoir la poursuite fructueuse de la voie bilatérale et une collaboration harmonieuse avec l'Union européenne – passe au second plan. Une chose est sûre: pas d'accord-cadre signifie aussi pas d'accord sur l'électricité avec l'UE. Et un tel accord est de plus en plus important pour les échanges d'électricité. Aujourd'hui déjà, des marchés échappent à BKW et à d'autres producteurs suisses d'électricité, car nous sommes exclus des plates-formes importantes d'échange d'électricité à court terme. Et en l'absence d'accord sur l'électricité, se poseront tôt ou tard des questions sur la garantie de l'approvisionnement de la Suisse.

L'accord-cadre n'est cependant que la moitié du chemin à faire pour la conclusion d'un accord sur l'électricité avec l'UE. Parallèlement, il y a aussi besoin d'un marché de l'électricité totalement ouvert. La proposition en ce sens du Conseil fédéral était en consultation jusqu'à fin janvier. Nous faisons tout pour qu'une véritable ouverture du marché aboutisse malgré tout. Aujourd'hui, BKW est déjà

présente pour une très large part sur le marché européen ouvert de l'électricité et a besoin d'une véritable concurrence, sans réglementations responsables de distorsions du marché. Cela signifie aussi, en définitive, que le marché de l'électricité devient plus efficace et plus innovant.

En 2018, nous avons à nouveau réalisé un excellent résultat opérationnel. Le chiffre d'affaires a augmenté de 7%, atteignant 2'675 millions de francs. Avec 417 millions de francs, le résultat d'exploitation effectif, l'EBIT, a été de 10% supérieur au très bon résultat de l'année précédente. Et le bénéfice net comparable a progressé de 11%, se montant à 239 millions de francs. Ce résultat n'a pu être obtenu qu'au prix d'un habile travail acharné. Au cours de l'exercice, l'érosion des prix de l'électricité a encore eu un effet négatif de 80 millions de francs suisses. Cela devait d'abord être compensé avant de pouvoir penser aussi à une augmentation du résultat. En tant que membres du Conseil d'administration, mais aussi en tant qu'actionnaires, nous sommes très reconnaissants à tous les collaborateurs de BKW de l'avoir fait!

Si l'on considère l'évolution de BKW au cours des dernières années, on est en droit de parler de réussite. Jusqu'à aujourd'hui, la stratégie d'entreprise appliquée depuis 2014, mettant l'accent sur le marché et les clients, s'est avérée être la bonne: pour le canton de Berne et aussi pour tous les autres actionnaires. Auparavant, BKW était, comme d'autres entreprises du secteur de l'énergie, presque entièrement dépendante de l'évolution des prix de l'électricité. Les CEO et la direction du groupe avaient alors reçu pour mission de stabiliser l'entreprise, de la rendre à nouveau rentable et d'accroître sa valeur. Tout cela a été réussi à 100%. Grâce à l'élargissement des activités de services, à la progression des énergies renouvelables et à une gestion systématique des coûts, nous sommes parvenus à compenser largement les effets négatifs des prix de l'électricité et à augmenter continuellement l'EBIT. Aujourd'hui, BKW vaut deux milliards de francs de plus qu'en 2014 et elle est solidement parée pour affronter l'avenir. En dépit de la crise de l'électricité, l'entreprise a également payé des dividendes pendant toutes ces années, ce que nos concurrents n'ont pas fait. Le dividende de BKW a même nettement augmenté: en 2011, il était de l'ordre d'un franc par action, aujourd'hui il se situe autour d'un franc huitante.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, j'en viens à parler de la pratique de BKW en matière de rémunération, qui a fait l'objet de multiples débats dans les médias et dans le monde politique au cours des dernières semaines. Le conseil d'administration a, bien entendu, pris note des discussions sur la rémunération totale de nos chefs de la direction et a entendu la demande du Conseil du gouvernement à titre d'actionnaire principal. Je peux vous assurer que le conseil d'administration de BKW prend ces votes au sérieux. Nous nous engageons dans de sérieuses réflexions sur la rémunération de nos cadres dirigeants. Nous savons aussi que l'évolution des salaires peut être discutée en termes sociopolitiques. Toutefois, je m'oppose formellement à l'hypothèse selon laquelle cette rémunération est arbitraire.

BKW est en compétition pour trouver les meilleurs prestataires de services, non seulement sur le marché de l'électricité, mais aussi sur celui de l'emploi. Pour pouvoir faire face à la concurrence, notre politique de rémunération doit se situer au niveau d'entreprises comparables cotées en Bourse. Il y a quelques années, au Conseil d'administration, nous avons décidé en connaissance de cause – avec la participation de représentants du canton – que nous souhaitons aligner progressivement la rémunération de la direction du groupe de BKW sur le niveau du marché. Nous ne nous en sommes jamais cachés, et cela est une composante indispensable de notre stratégie d'entreprise. Sur ce point, il était important pour nous de mettre directement la rémunération en corrélation avec le succès de l'entreprise à long terme. C'est pourquoi une grande partie de cette rémunération est versée sous forme d'actions, qui ne peut être vendue pour trois ans.

L'augmentation exceptionnelle de la rémunération des CEO est en partie imputable à une décision d'augmentation du salaire de base au niveau du marché. L'évolution positive du cours des actions y a contribué. Oui, nous avons été un peu surpris par le succès rapide de notre entreprise. L'autre facteur de hausse de la rémunération a été la nécessité de verser un complément à la caisse de retraite en vertu de la primauté des prestations en vigueur jusqu'à la fin de l'année dernière. Il s'agit d'un effet non récurrent.

Il est humain et compréhensible de vouloir prendre des mesures correctives. Mais ce n'est pas juste. Après tout, il s'agit d'une politique salariale qui est communiquée depuis des années et mise en œuvre progressivement. De plus, il serait malhonnête de modifier les conditions acceptées à l'avance par tous et garanties contractuellement en cours de partie.

La commission des rémunérations et des nominations va cette année encore vérifier le système salarial et elle proposera une adaptation au Conseil d'administration. Nous l'avons aussi dit à l'actionnaire majoritaire après qu'il nous a fait savoir qu'il jugeait que la rémunération actuelle présentait un risque pour notre réputation. Le conseil d'administration effectuera cet examen avec soin dans l'exercice de ses responsabilités et en tenant compte du positionnement de l'actionnaire principal. Ce faisant, elle sera guidée par les intérêts de l'entreprise et de tous les actionnaires. Le nouveau modèle de rémunération vise également à faciliter la planification afin d'éviter les effets inattendus. Pour des raisons compréhensibles, je ne peux pas faire d'autres commentaires sur le nouveau système de rémunération pour le moment. D'autre part, on saura en temps utile, avant l'Assemblée générale 2020, ce qui se passera après les décisions du Conseil d'administration.

La stratégie actuelle de l'entreprise a fait ses preuves et se reflète dans l'évolution positive du cours de l'action au fil des ans. Cette augmentation de la valeur de vos actions a cependant été quelque peu reléguée au second plan ces dernières semaines en raison des débats sur la rémunération. Cela a eu un effet à la baisse sur le cours de nos actions, contraire à l'évolution favorable du SPI. Cependant, nous sommes confiants dans le fait que cela ne va pas durer.

Passons maintenant à un autre thème important de cette année 2019, si ce n'est pas l'un des plus importants. 2019 est une année déterminante pour BKW. Le 20 décembre, nous allons débrancher du réseau la centrale nucléaire de Mühleberg avant de la désaffecter. La centrale nucléaire de Mühleberg est représentative du rôle précurseur que BKW a toujours joué depuis 1898, année de sa fondation.

Dans les années 1960, nous avons construit la centrale nucléaire de Mühleberg en nous appuyant sur un large consensus social et politique afin de fournir suffisamment d'électricité à l'économie alors en pleine croissance et à la population. BKW était – et elle est encore aujourd'hui – considérée par tous comme une entreprise innovante, en phase avec son époque. C'est ainsi qu'en 1992, nous avons mis en service au mont Soleil, dans le Jura bernois, ce qui était alors la plus grande installation photovoltaïque d'Europe. En 1996, nous avons inauguré le plus vaste parc éolien de Suisse sur le mont Crosin. Aujourd'hui encore, BKW évolue en accompagnant avec succès les changements sociaux. Dans son réseau, BKW dispose des technologies pertinentes et du savoir-faire nécessaire pour apporter une contribution décisive dans le domaine climatique. BKW assume sa responsabilité tout en étant bien positionnée sur des marchés attractifs en pleine croissance.

La désaffectation de la centrale de Mühleberg entrera dans l'histoire de BKW comme une autre œuvre de précurseur. La protection de la population, de notre personnel et de l'environnement est la première de nos priorités, à chaque instant garantie. Du point de vue politique et juridique, la désaffectation est certes un projet précurseur, mais sur le plan technique, elle est éprouvée et se base sur l'état des connaissances internationales. Le financement est garanti et grâce au dépôt précoce de la demande de désaffectation, la décision correspondante est déjà exécutoire depuis le mois de septembre dernier.

J'aimerais adresser ici mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui collaborent à ce projet, avec un merci spécial pour les collaborateurs de la centrale nucléaire de Mühleberg: c'est d'abord leur engagement qui rendra sa démolition possible, une tâche qui sera tout sauf facile. À ce propos, je ne saurais naturellement oublier de souligner ce que nous devons à Hermann Ineichen. C'est à regret que nous avons appris qu'il nous quitterait un peu plus tôt que prévu fin 2019, après 23 ans d'engagement résolu dans notre entreprise. Au cours de toutes ces années, Hermann a contribué de manière décisive au succès de BKW, accompagnant jour après jour son évolution et l'anticipant. Un sens aigu des responsabilités, une vision claire et un esprit d'ouverture aux nouvelles opportunités et possibilités lui ont toujours permis de déceler, d'exploiter et de struc-

turer les évolutions. Son rôle de responsable général de la démolition de la centrale de Mühleberg, une installation qu'il a entretenue et développée avec engagement et conviction, rôle qui lui a toujours tenu à cœur, est le symbole de sa façon d'être. Il est trop tôt pour honorer Hermann Ineichen, ou même pour prendre congé de lui, mais permettez-moi de prononcer aujourd'hui ces quelques mots de respect et de remerciement.

Un chaleureux merci également à la direction du groupe BKW et à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui s'investissent quotidiennement pour la réussite de BKW. Tous ont encore effectué en 2018 un excellent travail. Ce sont d'abord et surtout eux qui font les exceptionnels résultats de BKW!

Je vous remercie très sincèrement, chers actionnaires, pour la confiance que vous nous accordez et j'espère que vous nous soutiendrez également au cours des prochaines années. Après l'assemblée, nous vous convions au traditionnel apéritif dînatoire.

Avant de passer la parole à notre CEO, Madame Suzanne Thoma, pour ses explications sur le premier point de l'ordre du jour, j'aimerais vous présenter dans une brève vidéo les principaux indicateurs de l'exercice 2018.